CRITERE 3.5

SUIVI DES FORMATIONS AVEC LES ENTREPRISES

L'école de conduite mettant en œuvre des formations financées en tout ou partie par une entreprise à destination de salarié(s), met en place des modalités de suivi avec l'entreprise concernée.

Référent en charge des relations avec les Entreprises : BIGOT SANDRINE

- Echanges par mail ou téléphone de l'évolution de l'apprentissage et du suivi de l'élève
- Entretien physique ou téléphonique avec l'enseignant référent
- Transmission par mail du suivi théorique généré de la plateforme PREPACODE
- Justificatif des heures de conduite effectués sur feuille de présence
- Transmission par mail du suivi pratique si demandé
- Attestation de suivi de formation à l'issue de l'obtention du permis
- Envoi de la procédure pour la demande de fabrication.



Or	ganisme de f			CENTRE BIG			14 20 18 / Fare : 02 :		elit
Vot	OM ET PR	ENOM DE L de Naissance	'ELEVE :	Préfet de la région de Basse-Norm à					
Tél: /adr Intitulé formation financée par : NOMBRE D'HEURES ACCORDÉES :				e mail :				Cachet de l'organisme de formation Centre BIGOT FORMATION Place Maréchal de Lattre de Tassigny – 61100 Fi 22 Rue Saint Martin – 14110 CONDE SUR NOIRI Ag : E2306100020 / E230400060 Siret: 392 155 313 00019 / 00027	
	VOTRE N° DATE DE S Vous êtes :	SESSION accepté	e par MON COMPTE	FORMATION : DEBUT	': _ Partic	_ _	au		
	DATE	HORAIRE DE CONDUITE	SIGNATURE DE L'ELEVE	NOM ET SIGNATEUR DE L'ENSEIGNANT(E)		DATE	HORAIRE DE CONDUITE	SIGNATURE DE L'ELEVE	NOM ET SIGNATEUR DE L'ENSEIGNANT(E)
1					12				,
2					13				
3					14				
4					15				
5					16				
6					17				
7					18				
_					19				
8					20				
9					21				
						I .	1	l	